



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Préavis de grève du 5 au 15 décembre Audience préalable

Vous vous dites que le projet de réforme des retraites serait juste et inévitable !

Vous vous dites qu'on ne peut rien faire !

Alors lisez ce compte rendu et ne dites pas « je ne savais pas » !

Le directeur des ressources humaines a été chargé de recevoir notre fédération suite au **préavis de grève CGT déposé le 18 novembre auprès des ministres du MTEs et du MCTRCT concernant la période du jeudi 5 décembre au dimanche 15 décembre**, laquelle demande :

- Le retrait des projets de transformation du système de retraite par points et la conservation des acquis sociaux,
- Une augmentation de la contribution des employeurs et l'arrêt des exonérations des cotisations sociales employeurs,
- Des créations d'emplois pour accroître les cotisations et répondre aux besoins sociaux et environnementaux,
- La revalorisation des salaires par l'augmentation du point d'indice,
- L'abrogation de la loi dite « de transformation de la Fonction publique »,
- L'arrêt de toutes les restructurations dans les services et établissements de nos ministères.

Le DRH a répondu ne pouvoir donner aucune suite favorable à nos demandes. Il a pris l'engagement de transmettre aux cabinets des ministres nos échanges.

Nous avons indiqué au DRH, en prenant la précaution de lui indiquer qu'il ne s'agissait pas de le déconsidérer, que **nous nous étions adressés aux ministres et que nous aurions souhaité les avoir face à nous. Ceci montre, à notre sens, le mépris de ce gouvernement pour les agents et les salariés, alors qu'une campagne médiatique sans précédent est organisée pour présenter le gouvernement comme ouvert au dialogue !**

Quel mépris de nos ministres ! Quelle arrogance de ce gouvernement, à laquelle la seule réponse doit-être une mobilisation d'ampleur dès le 5 décembre prochain.

Le DRH nous a expliqué qu'il ne fallait pas s'alarmer, car les paramètres de la réforme de la retraite par points ne sont pas connus et que ce système serait plus équitable !

La CGT a répondu :

- **La retraite par points**, c'est le **passage d'un système à prestations définies à un système de cotisations définies**. Dans le système actuel, celui qui part en retraite sait combien il percevra le reste de sa vie. Dans le système par point chacun sait combien il cotise (valeur du point), mais les pensions fluctuent en fonction des décisions politiques, de la démographie, de l'économie...
- **Les retraites ne seront plus liées aux salaires, mais fonction du PIB**. Au début ce serait 13,8 % maximum du PIB, mais rien n'empêcherait de diminuer ce pourcentage, **comme le « recommande » Bruxelles : à 10 % ! Les retraites deviendraient une variable d'ajustement de l'économie** au bénéfice des entreprises et de leurs actionnaires ...
- **Bloquées par le PIB, les pensions diminueront, car le nombre de retraités augmentera**. Quand on passe de 6 parts d'un gâteau à 10 parts, chaque part diminue !
- **Le gouvernement prétend que ce système serait égalitaire**, au prétexte qu'un point acquis donne des droits à pension identiques pour tous. **Sauf que l'inégalité réside dans ce nombre de points justement : périodes chômage et arrêts de travail (maternité), temps partiel ... pénaliseront à la retraite les plus fragiles durant la phase de vie active**. L'égalité professionnelle n'étant pas atteinte, **les femmes seront particulièrement impactées** (La CGT estime à 30 % l'écart des retraites femme/homme avec cette réforme). **A l'inverse, les systèmes actuels rééquilibrent en partie des inégalités. Ils sont beaucoup plus justes**. Les « régimes spéciaux » et le service actif tiennent compte de la pénibilité du travail, où comme pour les ouvriers d'État portent sur les spécificités et les contraintes particulières des missions techniques exercées et sur la nature des établissements de l'État employeurs laquelle se paie par une diminution de l'espérance de vie (et particulièrement de la durée de vie en bonne santé).
- Avancer l'argument des « régimes spéciaux » alors qu'ils ne **représentent qu'une infime partie du système actuel pour une réforme qui va toucher TOUS LES SALARIÉS** (20 millions de salariés – 0,5 millions concernés par les régimes spéciaux – 5 millions de fonctionnaires considérés comme relevant d'un régime spécial !), **c'est particulièrement malhonnête de la part du gouvernement et du MEDEF !**
- **En Suède un système approchant (compte notionnel)**, existe au moins 10 ans. **Les pensions sont réévaluées chaque année en fonction de l'espérance de vie et du salaire moyen. Suite à la crise de 2010, les pensions des retraités ont perdu 10 % en 4 ans** et le premier ministre a indiqué qu'**il faudrait travailler jusqu'à 75 ans** pour bénéficier du même niveau de retraite qu'en 2011 ! L'inverse d'un modèle désirable...

Enfin notons que l'ex premier ministre Fillon, avait exposé lors de sa campagne à la présidentielle en mars 2016, la réalité du système par points devant un aréopage de patrons : <https://www.youtube.com/watch?v=SJpmn2Br4i0> : « *Le système par points permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue, ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points et donc de diminuer les niveau des pensions* ». On ne saurait mieux dire !

En 1936, 7 ans après la grande dépression économique de 1929, quand les salariés se sont mobilisés, les puissances économiques disaient : il est impossible de donner des congés payés, ça va nuire gravement à l'économie. Ils ont obtenu 2 semaines !

Aujourd'hui, il s'agit non pas de conquérir un système de retraite par répartition, mais de refuser sa destruction et de revendiquer plus de moyens pour vivre une retraite dignement.

Ne battez pas en retraite ! Combattez ce projet !

Dès le 5 décembre exprimez votre refus : tous en grève et dans la rue !